



INTÉGRATION DE LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE DANS LE CALCUL DES POSSIBILITÉS FORESTIÈRES

Contexte

L'épidémie actuelle de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) a progressé de façon importante au cours des cinq dernières années. En 2016, plus de sept millions d'hectares de forêt ont été défoliés. Les régions actuellement les plus touchées sont celles de la Côte-Nord (R09), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (R02), du Bas-Saint-Laurent (R01) et de la Gaspésie (R11).

Malgré l'abondance de connaissances acquises lors de la dernière épidémie, plusieurs éléments imprévisibles empêchent de connaître avec certitude l'impact de cette épidémie sur l'état de la forêt à la fin de l'épidémie. Face à ce manque de connaissances, le Bureau du forestier en chef a adopté une approche adaptative afin de mettre à jour l'impact de cette épidémie tous les cinq ans.

Principes retenus dans le calcul 2018-2023

- Considérant l'impossibilité de prévoir à long terme (plus de cinq ans) le niveau réel de mortalité causée par l'épidémie, le CPF intègre la mortalité de peuplements dans les secteurs ayant actuellement au moins quatre années de défoliation cumulative. Les probabilités de mortalité pour ces secteurs sont donc élevées à court terme.
- Dans les secteurs affectés de façon importante par la défoliation, les taux de mortalité issus du modèle de croissance Natura¹ publié par la Direction de la recherche forestière sont utilisés dans le CPF. Les taux de mortalité appliqués sont variables selon le territoire, la composition et l'âge des strates.
- Dans les secteurs touchés par la TBE, qu'ils soient récupérés actuellement ou en voie de récupération à court terme, il est assumé que la récolte captera la mortalité.
- Dans certaines régions, l'épidémie progresse sans toutefois avoir atteint le stade où une mortalité importante est pressentie. Dans ces régions, la mise en œuvre de stratégies sylvicoles préventives visant la diminution de la vulnérabilité est favorisée. La récolte de ces strates vulnérables est prioritaire.

¹ Auger, I. *et al.*, en préparation. *NATURA-2014 : mise à jour du modèle de prévision de la croissance à l'échelle du peuplement pour les forêts du Québec*. Gouvernement du Québec, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction de la recherche forestière. Mémoire de recherche forestière.

Décision du Forestier en chef

Ces principes ont été mis en œuvre dans le calcul des possibilités forestières 2018-2023 pour les régions touchées par l'épidémie de la TBE.

Recommandations du Forestier en chef

En regard de la TBE, le Forestier en chef émet des recommandations en fonction de l'avancement et de la sévérité de l'épidémie actuelle.

Côte-Nord (R09)

Étant donné la présence de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette depuis plusieurs années, le Forestier en chef recommande de poursuivre, voire d'accentuer le plan spécial de récupération afin de permettre la récupération efficace des bois en perdition.

Bas-Saint-Laurent (R01) et Gaspésie (R11)

Considérant l'épidémie de TBE en cours, le Forestier en chef recommande la poursuite de la mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement permettant la récolte des peuplements les plus vulnérables.

Saguenay-Lac-Saint-Jean (R02) et Mauricie (R04)

Considérant l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette en cours, le Forestier en chef recommande la mise en place rapide d'une stratégie d'aménagement permettant la récolte des peuplements les plus vulnérables.

Abitibi-Témiscamingue (R08)

Le Forestier en chef recommande au ministre de suivre l'évolution de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette qui sévit sur ce territoire. Selon l'évolution de l'épidémie, un plan de récupération pourrait être appliqué et ainsi réduire les pertes liées à la TBE.

Le 15 novembre 2016



Louis Pelletier, ing.f.
Forestier en chef